



Le projet de parc naturel marin normand breton

Lettre d'information de la mission d'étude - n°3 - Janvier 2012

Spéciale Colloque

« Biodiversité, écosystèmes et usages du milieu marin : quelles connaissances pour une gestion intégrée du golfe normand-breton? »,

2 et 3 novembre 2011, Saint-Malo.

Ce colloque avait pour objectif principal de partager auprès d'un large public l'état des connaissances sur le golfe normand-breton au regard de ses spécificités écologiques et de ses usages particuliers.

Editorial

Un point d'orgue a ponctué l'année 2011 : la tenue du colloque scientifique du golfe normand-breton en novembre dernier dédié à la connaissance des fonctionnements écologiques de cet espace maritime. Ce rendez-vous co-organisé par la Mission d'étude d'un parc naturel marin normand-breton et la station Ifremer de Dinard a permis la rencontre des acteurs du territoire qu'ils soient gestionnaires, professionnels, associations, scientifiques, élus, services de l'Etat autour des enjeux de connaissance et de gestion du milieu marin.

Bonne lecture !

La plupart des acteurs de l'espace marin normand-breton ont répondu présents à ce rendez-vous unique qui avait également pour vocation de renforcer les liens entre les îles anglo-normandes et les départements normands et bretons autour de la connaissance du milieu marin et de problématiques partagées.



Il était organisé en 5 sessions :

1. Etat des lieux des connaissances sur le patrimoine naturel marin
2. Les grandes fonctions écologiques du golfe normand-breton
3. Questions d'actualité : les interactions entre les activités humaines et le milieu marin
4. Outils de gestion et de protection du milieu marin
5. Synthèse et discussion autour du projet de parc naturel marin

Bien que traitant des connaissances actuelles en matière d'écologie, d'interactions activités-milieu et de gestion du milieu marin, ce colloque scientifique n'avait cependant pas l'ambition de l'exhaustivité ! Impossible en effet d'aborder en deux jours tous les sujets pour chacun des thèmes abordés et force est de constater que des connaissances manquent. L'une des réalités mise en évidence lors de ce colloque a été d'affirmer qu'il serait vain d'attendre de tout connaître pour (bien) gérer. Il a été convenu qu'il sera nécessaire d'adapter, au fur et à mesure, les décisions en matière de gestion à l'état des connaissances dont on dispose et, inversement, de faire converger les problématiques de recherche avec les besoins de gestion de l'espace marin.

Parole d'acteur

« Une rencontre attendue et privilégiée qui nous permet de réaliser que le golfe est une vraie entité écologique et d'en mesurer les enjeux d'aujourd'hui et de demain »

REPERES 2012

- **1^{er} semestre** : réunions des ateliers de concertation sur tout le territoire
- **automne 2012** : finalisation des synthèses
- **fin 2012** : présentation du projet à l'instance de suivi de la concertation

★ les sessions passées en revue...

L'**intervention introductive** de Dan Laffoley, vice-président de la Commission mondiale de l'UICN sur les aires marines protégées, a permis de donner une dimension globale aux questions relatives à la préservation des écosystèmes marins.



La **session 1**, animée par Patrick Le Mao (Ifremer Dinard) consacrée à la biodiversité du golfe normand-breton a permis de faire un tour d'horizon de l'ensemble des connaissances des grands compartiments biologiques du milieu marin tels que le phytoplancton (P. Claquin), les macroalgues (S. Derrien), les invertébrés vivants en relation étroite avec les fonds marins (C. Retière) jusqu'aux espèces qui se trouvent en bout de chaîne alimentaire tels que les poissons (P. Le Mao, J. Shriver), les mammifères marins (F. Gally) et les oiseaux marins (B. Cadiou, V. Froome). Chaque intervention a pu mettre en évidence les spécificités du golfe en tant qu'entité géographique particulière au sein de la Manche.

De nombreux enjeux liés à la nécessité de préserver cette biodiversité ont été relevés, à commencer par la qualité de l'eau compte tenu de son importance pour la production conchylicole et la pêche. Dans le golfe, l'apparition de microalgues nuisibles et/ou toxiques bio-accumulées dans les coquillages présente un risque sanitaire et pose question sur l'exercice d'activités professionnelles ou de loisirs.

Concernant les habitats marins (herbiers de zostères, habitats

biogéniques comme les bancs de maërl et les récifs d'Hermelles, etc.) et des espèces de plus haut niveau trophique et à large distribution (poissons migrateurs, mammifère et oiseaux marins) des enjeux liés à leurs conservations sont également à prendre en compte.

La **session 2**, animée par Éric Thiébaud (Station biologique de Roscoff) avait pour objectif de présenter les grandes fonctions écologiques du milieu marin. Un des enjeux majeurs de demain sera la prise en compte de ces fonctionnalités dans de futurs plans de gestion du milieu marin (E. Thiébaud).

Plusieurs thèmes importants ont été abordés et mis en perspective par rapport au reste de la Manche tels que la production primaire dans le réseau trophique (base alimentaire) et comme indicateur de la qualité de l'eau, ainsi que les fonctionnalités d'habitats remarquables du golfe.

Il a ainsi été souligné l'importance du phytoplancton dans l'alimentation de filtreurs de la baie du Mont-Saint-Michel : huîtres, moules et crépidules (P. Riera) comparé à celle du microphytoplancton (F. Orvain). Un fait marquant concerne la place prépondérante que prend la crépidule dans la consommation du phytoplancton (40% en baie du Mont-Saint-Michel) (P. Cugier).



Le rôle des grandes baies comme sites de nurseries des juvéniles de poissons plats est

mis en péril par la prolifération de la crépidule dans les zones de sédiments meubles favorables à l'établissement de certains poissons plats à forte valeur marchande comme la barbu ou la sole (O. Le Pape).

D'autres habitats marins comme les herbiers de zostères (J. Fournier, E. Jackson), les bancs de maërl (J. Grall), les récifs d'Hermelles (N. Desroy, S. Dubois) ou les banquettes à lanice (L. Godet) ont fait l'objet de présentations qui ont permis de mettre en évidence leurs importances fonctionnelles (zones d'alimentation, sites de reproduction ou de refuge, source larvaire, etc.) à l'échelle du golfe normand-breton.



La **session 3**, animée par Brice Trouillet (Université de Nantes) a montré une grande richesse d'intervention même si tous les thèmes n'ont pu être abordés en une demi-journée. Illustrant ainsi la diversité des interactions entre les activités humaines et le milieu marin (pêche, conchyliculture, énergies, espèces invasives ou impactantes, changement climatique), les exposés ont porté sur des sujets qui sont étudiés à des échelles très variées (du champ de blocs à l'écorégion marine).

Bien que des connaissances très précises ont été exposées dans différents domaines - pêche professionnelle embarquée (E. Foucher), pêche à pied (M. Bernard, G. Véron), conchyliculture (A. Gangnery, J. Mazurie), dispositifs de production d'énergie dans le domaine marin (L. Dreves) - des

lacunes ont toutefois été mises en évidence dans les connaissances de base à une échelle fine (espace et temps) pour chacun des thèmes abordés.



Il est donc logique que des difficultés encore plus grandes aient pu être identifiées concernant les interactions entre une multiplicité d'activités et le milieu marin, dépassant l'approche des impacts causés séparément par chacune des activités humaines. Des liens entre des phénomènes se manifestant à diverses échelles d'espace mais aussi de temps ont été mis en évidence lors de cette session. Certains effets se font ainsi sentir immédiatement (impact du dragage, M. Kaiser) et d'autres à plus long terme (espèces invasives, P. Goulletquer ; changement climatique, N. Mieszkowska), à proximité (crépidules, M. Blanchard) ou à plus grande distance (blooms macroalgues, N. Rossi) des sources de perturbation d'origine humaine.

La **session 4**, était animée par Jean-Claude Lefeuvre (Professeur émérite Muséum). L'objectif principal de cette session était de comprendre comment la connaissance est mobilisée pour le développement et la mise en œuvre d'outils de gestion. Le partage d'expérience entre différentes aires marines protégées du golfe normand-breton, y compris celle des îles anglo-normandes, et avec le parc naturel marin d'Iroise, a pris une part importante des échanges lors de cette session – l'occasion

de confronter les retours d'expérience de différents outils déjà mis en place avec en préambule, une présentation du cadre réglementaire et des outils de gestion et de protection du milieu marin (JC Lefeuvre). L'engagement de la France dans diverses conventions internationales (Ospar, Ramsar) et l'obligation de mise en œuvre de directives européennes a conduit à l'élaboration de stratégies marines à l'échelle nationale (stratégie nationale pour la mer et les océans) (P. Camus, M. Lejart).

Ces stratégies se traduisent, entre autre, par le développement d'outils d'analyse économique ayant pour objectif clé l'aide à la décision en matière de gestion des espaces marins et côtiers (H. Levrel).

La déclinaison « locale » de modes de gestion existants au sein du golfe normand-breton a été présentée. Ainsi l'attribution du domaine public maritime de Chausey au Conservatoire du littoral (I. Rauss), la création d'un parc naturel marin (T. Canteri) et la mise en place de démarches de concertation dans le cadre de Natura 2000 en baie du Mont-Saint-Michel (M. Mary) confirment la volonté et la nécessité de répondre aux enjeux environnementaux et conséquemment socio-économiques de ces espaces. Dans les îles anglo-normandes, la législation européenne ne s'applique pas directement et ces territoires ne sont pas soumis à obligation de la mettre en œuvre. Cependant elles peuvent l'adopter et dans ce cas son application nécessite l'utilisation d'outils alternatifs tels que des accords internationaux (comme la Convention de Ramsar). Quatre sites Ramsar ont ainsi été désignés dans les eaux de Jersey (G. Morel).

Une des particularités du golfe normand-breton en matière de gestion est le traité de la baie de

Granville dont l'objectif est la gestion transfrontalière des stocks halieutiques et l'accès aux zones de pêche (S. Bossy, C. Fleury).



Au travers de l'exercice de synthèse réalisé par les responsables de chaque session, la **session 5** a permis de faire un point sur les lacunes manifestes pouvant exister dans les connaissances disponibles et sur les besoins d'acquisition de ces connaissances (axes de recherche à développer). Elle a également permis aux participants d'exprimer une vision en matière de priorités de conservation et de gestion (patrimoine naturel et fonctionnalités écologiques). Naturellement, cette lecture « écologique » déclinée en besoins de connaissance, de gestion et de recommandations est étroitement liée à la définition du bon état écologique du milieu marin, évaluation qui fait actuellement l'objet de nombreux débats entre spécialistes dans le cadre de l'application de la nouvelle directive cadre européenne stratégie pour le milieu marin. Cette session a également permis de discuter du projet de parc naturel marin du golfe normand-breton. La participation au colloque du directeur délégué du parc naturel marin d'Iroise a suscité de nombreux échanges avec les acteurs et permis de répondre aux interrogations concernant le fonctionnement même de cet outil grâce à l'expérience acquise depuis sa création.

Les présentations de tous les intervenants sont sur:

<ftp://ftpagence.aires-marines.fr>

Nom utilisateur : **gnbpublic**

mot de passe : **nubnbn**

★ Les recommandations

→ La nécessité d'acquérir de la **connaissance au large** et d'évaluer le rôle écologique du golfe comme « **système exportateur** » à l'échelle de la Manche. Parmi les nombreux compartiments concernés par cet enjeu de connaissance, celui de la **production primaire** est apparu crucial. Est aussi apparu le manque de connaissance d'autres fonctionnalités écologiques hors de la frange littorale comme par exemple les **zones d'alimentation ou de stationnements** des oiseaux.

→ Parallèlement à cet objectif de mieux connaître le fonctionnement des peuplements et écosystèmes du large, le colloque a mis en évidence la nécessaire prise en compte des **interactions terre-mer**.

→ La nécessité d'améliorer les connaissances sur la dynamique spatiale, l'évolution temporelle et les paramètres qui contrôlent les « **dysfonctionnements écologiques** » du golfe, illustrés par l'envahissement des fonds marins par la crépidule et l'apparition de phénomènes d'eutrophisation (algue verte, chiendent maritime) et de

développement de phytoplanctons toxiques.

→ A cela s'ajoute la nécessité d'analyser les **effets** (conséquences écologiques) et des **coûts** (conséquences socio-économiques) **de « l'action » et de la « non-action »** ; de cette analyse globale en découlera des outils de gestion plus efficaces.



→ La nécessité d'évaluer la « **résilience** » du milieu marin car dans un contexte de pression et d'exploitation du milieu marin, la question de savoir jusqu'où l'homme peut exploiter son environnement est primordiale. Le maintien des fonctionnalités étant intrinsèquement lié à la taille, au degré de fragmentation et à la connectivité entre habitats essentiels au cycle de vie des espèces, **l'évaluation de cette capacité d'un retour à l'équilibre** sera un des enjeux majeurs de gestion à venir.

D'autres recommandations exprimées par les responsables de session concernaient :

→ la construction et la valorisation de **savoirs « locaux »** tout en l'intégrant au contexte global du **changement climatique**. Se profile ici un enjeu scientifique majeur qui prend un sens particulier lorsqu'il s'agit de connaissances fines au profit de la gestion d'un territoire particulier modelé par et pour des usages, et donc modelé par les hommes.

→ La nécessité d'évaluer les **interactions cumulées d'usages sur le milieu**, approche qui va au-delà des études actuelles concernant l'effet d'un seul usage sur le milieu.

→ La nécessité d'**articuler de manière cohérente les outils de gestion existants**.

→ Enfin, au regard des particularismes du milieu marin et de sa dynamique, une des attentes cruciales en terme d'efficacité de gestion est la prise en compte de ses spécificités à des **échelles de temps décennales**, nécessaires à la définition d'un état de référence stable et d'une fonctionnalité standard d'un peuplement ou d'un habitat. Il faut donc être en mesure de proposer des **outils en capacité de suivre et analyser le milieu** à des échelles d'observation pertinentes avec des pas de temps variables suivant les paramètres mesurés.

Ont contribué à ce numéro :

Karine DEDIEU, Claire ROLLET, Patrick LE MAO, Brice TROUILLET, Eric Thiébaut, Jean-Claude LEFEUVRE, Hervé MOALIC, Agnès POIRET

Crédits photos : K. Dedieu, Agence des aires marines protégées – C. Rollet, IFREMER-Station de Dinard, Franck Delisle, association VivArmor Nature, L. Miçnaux/MÉDOTL

Mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin dans le golfe normand-breton

Terre plein de l'écluse
50400 Granville

Chef de mission : Hervé MOALIC : 02 33 69 20 81
Chargée de mission scientifique : Karine DEDIEU : 02 33 69 20 83
Chargé de mission : Olivier ABELLARD : 02 33 69 80 82
Assistante : Sylvie STAUB 02 33 69 20 80

Plus d'infos sur :

<ftp://ftpagence.aires-marines.fr>

Nom utilisateur : **gnbpublic** / mot de passe : **pubgnb**

Et sur www.aires-marines.fr

